



Réparation dans mon appartement

Par **gwegowy_old**, le **19/05/2007** à **19:10**

Bonsoir,

J'ai eu récemment un problème de dégâts des eaux dans mon appartement (dont je suis locataire), et mon propriétaire a fait intervenir un plombier pour ce problème. Cependant ce dégât a engendré un problème au niveau de mon plancher (en bois recouvert de lino) qui a eu pour effet de gonfler le sol.

Le plombier m'a donné la facture de l'intervention concernant la douche et il m'a montré un devis à mon nom pour réparation du sol en bois (ca s'élève à peu près 950€). Sachant que mon assurance va prendre en charge l'intervention du plombier, la réparation du sol est-elle à ma charge ou à celle du propriétaire.

Merci.

Par **Jurigaby**, le **20/05/2007** à **00:48**

Bonjour.

Eut égard le coût des travaux et leur nature, il semble que ce soit à la propriétaire d'en assumer les frais.

Cdt.